**Réseau rennais**

**Lutte contre les violences faites aux femmes**

**12 mars 2020**

**Synthèse des échanges**

*Étaient présent.es :*

* ***Carine Bedfert****, Responsable du CCAS antenne Blosne*
* ***Marina Belliard,*** *Cheffe de projet Rennes, Médiaction (médiation de nuit)*
* ***Christine Billard****, Responsable Brigade de Protection de la Famille, Sûreté Départementale, DDSP 35*
* ***Magalie Carcel****, Conseillère technique, Service Social en faveur des élèves, DASEN, Education Nationale ;*
* ***Elise Chenaval****, Cheffe Service Prévention violences conjugales et intrafamiliales, ASFAD*
* ***Stéphanie Chevalier,*** *Chargée de mission,**Direction Habitat Social, Ville de Rennes*
* ***Pauline Cieutat****, Stagiaire SPDM, Ville de Rennes*
* ***Solen Degabriel****, Directrice, CIDFF 35*
* ***Anne-Sophie Delaunay,*** *Conseillère sociale, Espacil*
* ***Marie Donnard-Lasne****, Chargée de mission, Mission Promotion Santé Territoire, Ville de Rennes*
* ***Guillaume Ferre****, Educateur, Aiguillon Construction*
* ***Sylvie Georges****, Bureau d'aide aux victimes Hôtel de Police, DDSP 35*
* ***Samira Gharrafi****, Chargée de mission Accès aux droits Femmes étrangères victimes de violences, UAIR*
* ***Julie Guegan,*** *Coordinatrice formatrice, Libertés Couleurs*
* ***Géraldine Guilpain****, Chargée de mission SPDM, Ville de Rennes*
* ***Marie Guyomard****, Intervenante Sociale en Commissariat, ASFAD*
* ***Louise Jacquot-Thierry****, Interne**Service Gynécologie et Service Médecine Légale, CHU Pontchaillou*
* ***Fanny Jordens****, Psychologue au commissariat, DDSP 35*
* ***Yves Laurent****, Agence de Rennes Département d'Ille et Vilaine*
* ***Geneviève Letourneux****, Adjointe à la maire de Rennes chargée de l'égalité femmes-hommes*
* ***Pauline Le Goff,*** *Médecin référent violences faites aux femmes, Urgences, CHU Pontchaillou*
* ***Sonia Magalhaes****, déléguée départementale Droits des femmes et égalité femmes-hommes, Préfecture*
* ***Anne-Laure Maisongrande,*** *Cadre social SIAO 35*
* ***Élisabeth Malaurie****, Chargée de mission, Mission Egalité, Rennes Métropole*
* ***Alexandre Nicolas,*** *Ecoutant Social, équipe Samu Social – référent personnes victimes de violences, SIAO 35*
* ***Véronique Peltier-Chevillard,*** *Chargée de mission parcours patient responsable action sociale, CHU Pontchaillou*
* ***Stéphanie Person****, Police Municipale*
* ***Céline Philadelphe,*** *Chargée d’études sociales, Aiguillon Construction*
* ***Irma Poulard,*** *APRAS*
* ***Agathe Quiblier,*** *Stagiaire SPDM, Ville de Rennes*
* ***Guillaume Rouyer****, Intervenant socio-judiciaire, AIS 35*
* ***Muriel Serre****, Responsable Direction Habitat Social, Ville de Rennes*
* ***Vincent Thierry****, Directeur intérimaire du Planning Familial 35*

*Excusé.es :* ***Philippe Astruc****, Procureur de la République ;* ***Anne-Sophie Bizette****, Co-présidente du Groupe de Défense des victimes, Ordre des avocats ;* ***Renaud Bouvet****, Responsable du service de Médecine légale, CHU Rennes ;* ***Camille Busson****, DATTP Vie nocturne, Ville de Rennes ;* ***Sophie Leroi****, Coordinatrice du Conseil Départemental de l'Accès au Droit d'Ille-et-Vilaine ;* ***Emmanuelle Rousset****, Adjointe à la Maire de Rennes en charge de la prévention de la délinquance ;* ***Pauline Salaün****, Chargée de mission égalité femmes-hommes, Département d'Ille-et-Vilaine ;* ***Emilie Taloudec****, Chargée de Mission Direction Ressources humaines, Ville de Rennes.*

En propos introductif, Mme Letourneux rappelle l’intérêt du travail en réseau. L’objectif n’est pas de remplacer l’existant, mais de faire du lien et de lancer de nouveaux chantiers, comme le fait actuellement le réseau rennais (groupe sur les violences sexuelles avec le Conseil de la Nuit, création d’un guide ressource, etc.).

Les violences faites aux femmes sont un sujet politique qu’il convient d’aborder collectivement. Les indicateurs qui peuvent aiguiller la pertinence du réseau sont sa durée dans le temps long, c’est-à-dire sa capacité à correspondre aux attentes de ses membres -, les améliorations dans les parcours ainsi que le développement de l’interconnaissance qui doit dépasser l’interpersonnel pour être structurant dans le temps.

|  |
| --- |
| 1. ***Actualités***
 |

* ***Point d’étape du Schéma départemental de lutte contre les violences faites aux femmes***

Les procureurs de Saint-Malo et de Rennes ont lancé en juillet 2019 les travaux pour l’élaboration d’un schéma départemental de lutte contre les violences faites aux femmes. L’idée est de permettre des évolutions positives dans la coordination, sans remplacer ce qui existe mais en s’appuyant sur cet existant. Il s’agit aussi de mettre en lumière des actions, de développer d’autres offres.

Quatre axes de travail ont été déterminés et ont fait l'objet de groupes de travail pilotés par différentes institutions :

* Prévention des violences (Préfecture – DDDFE) ;
* Prise en charge des victimes (Parquet) ;
* Prise en charge des enfants co-victimes (CHU) ;
* Prise en charge des auteurs (SPIP).

Une réunion de restitution des groupes de travail s’est tenue le 19 novembre, et la version finale du Schéma est en cours de finalisation. La signature du Schéma est prévue pour les semaines à venir, dès que cela sera possible.

Le Schéma sera diffusé dès que possible au sein des différents réseaux existants sur le territoire d’Ille-et-Vilaine.

* ***Mise en œuvre de la verbalisation pour outrages sexistes***

La loi du 3 août 2018 ouvre la possibilité de verbaliser les outrages sexistes, qui ont pu être appelé par ailleurs « harcèlement de rue ». La Police Municipale a travaillé à un support pédagogique pour donner aux agents le cadre à respecter pour des verbalisations dans ce cadre.

A terme, la Police municipale souhaite créer un support de sensibilisation à destination des collégien.ne.s.

Un échange plus long est prévu sur le sujet des outrages sexistes lors du prochain Groupe de travail Violences Sexistes et sexuellles la nuit, groupe commun au réseau et au Conseil de la Nuit.

* ***Guichet unique du CHU***

Les services d’Urgences, de gynécologie-obstétrique et de médecine légale du CHU de Rennes développe le projet de création d’un guichet unique au sein de l’hôpital pour accueillir les femmes victimes de violences. Le projet propose d’allier différentes compétences au sein d’une permanence pluridisciplinaire – médecin, psychologue, travailleur social - pour permettre une prise en charge plus globale. D’autres services du CHU sont associés à cette démarche, et en parallèle, il s’agit aussi de développer le repérage par les personnels de l’hôpital.

L’ouverture est espérée avant la fin d’année. Une information plus précise pourra émerger au fur et à mesure de l’avancée du projet.

* *Chaque participant, peut proposer la présentation de points d’actualité en amont des rencontres du réseau.*

|  |
| --- |
| 1. ***Rapport APRAS « Démarche exploratoire pour l’observatoire des violences faites aux femmes »***
 |

* *Le rapport, ainsi qu’un schéma des instances sera transmis en P.J. du présent document.*
* **Présentation du rapport**

L’objectif du travail mené par l’APRAS a été de rencontré les partenaires centraux de la question des violences faites aux femmes afin de recenser leurs attentes sur ce quoi pourrait travailler un observatoire. Les entretiens ont aussi été l’occasion de relever les préoccupations des professionnels rencontrés, ce sont ici évidemment les aspects négatifs de la prise en charge des femmes victimes qui s’est fait jour, sans que cela ne remette en cause les éléments positifs de prise en charge. Aussi, le rapport s’articule en deux temps, un premier concerne les préoccupations relevées par les personnes interrogées et un deuxième sur les contours d’un futur observatoire.

Les préoccupations indiquées par les professionnels ne sont pas nouvelles, et ainsi dénotent la persistance de certaines problématiques. Mais d’autres éléments ont pu être relevés, comme la complexité du domaine, la grande diversité des professionnels potentiellement ou directement concernés, les actions et instances qui se multiplient. La place des victimes a aussi été questionnée par plusieurs partenaires pour qu’elles ne soient pas absentes des décisions et dispositifs développés.

La question des instances ayant été posée à plusieurs reprises, l’APRAS et le SPDM de la Ville propose aux membres un schéma pour visualiser les différents niveaux de rencontres existants.

Concernant plus spécifiquement la question de l’observation, il est proposé de ne pas créer une nouvelle instance, mais bien de travailler l’observation du phénomène au sein d’espace déjà existant. L’observation pouvant être faite du phénomène à Rennes doit bien être au service du réseau rennais pour pouvoir nourri ses travaux. Les statistiques existants sont issus majoritairement des chiffres de la Police et de la Gendarmerie Nationale. Il pourrait être intéressant de les regarder au prisme des enquêtes de victimation existantes sur d’autres territoires. Il s’agit donc dans la proposition faite ce jour, d’avoir une entrée statistiques classique, telle que cela est déjà produit par l’observatoire rennais de la délinquance, en y ajoutant des observations circonscrites à un sujet plus spécifique qui intéresserait le réseau (nouveau phénomène, besoin d’approfondissement d’un sujet en particulier...)

* **Echanges**

Des études récentes (celle menée par « nous toutes » notamment) ont montré des chiffres de femmes victimes beaucoup plus importantes que ce que peut révéler l’enquête Virage pris comme référence dans le document exploratoire. La manière dont sont posées les questions semblent influencer grandement les réponses en la matière, expliquant des données variables.

En ce qui concerne les préoccupations, celle de la prise en charge des auteurs semblent manquer. Le Gouvernement souhaite la mise en place de centre de prise en charge des auteurs au sein de chaque Région. Les contours de ces centres seront à préciser, mais permettront d’améliorer, hors ou dans le cadre d’une prise en charge judiciaire le suivi des auteurs.

La psychologie est un des maillons importants de la chaîne de prise en charge. La consultation victimologie existante au CHGR existe toujours, mais dans une précarité réelle. L’accès à la consultation se fait sans condition ou délai préalable.

Mais globalement peu d’offres existent. Quand on sait que la moitié de personnes viennent dans un CMP avec des violences subies, dont un tiers pour des violences conjugales, on voit le besoin existant.

Au sein du CHU, il serait possible de coder un certain nombre de données pour recueillir des informations sur les accueils liés à des violences conjugales. Cela nécessiterait de former des personnes ressources et de faciliter les repérages, mais d’un point de vue technique c’est envisageable.

* *D’autres retours peuvent se faire par mails dans les prochaines semaines pour modifier le rapport et le schéma des instances*

|  |
| --- |
| 1. ***Proposition de formations***
 |

La SBPCPV (Société Bretonne de psychocriminologie et de psycho-victimologie) proposent au réseau deux formations. Chacune d’entre elles se font sur deux jours, avec un temps commun de supervision par la suite. Le financement est assuré par la Ville et l’Etat. Les deux formations seront ouvertes aux membres du réseau (en tant que structure) en fonction de leur besoin de formation repéré.

* **Formation 1**

La première concerne le repérage des situations de violences et le premier accueil. Le 1er jour est consacré au partage de connaissances communes sur le sujet, la 2nde journée permet d’échanger sur des cas pratiques complexes en petit groupe.

* **Formation 2 (cf. présentation détaillée en P.J.)**

Cette deuxième formation aborde l’accompagnement des victimes de violences conjugales dans un parcours judiciaire. Il s’agit de connaitre les logiques spécifiques de la victime pour mieux réussir la prise en charge.

Nous donnerons aux membres du réseau des dates d’organisation pour la première session prévue avant la fin de l’année afin que chacun puisse s’organiser.

|  |
| --- |
| 1. ***Ateliers***
 |

* *Pratiques prostitutionnelles*

Le diagnostic sur les pratiques prostitutionnelles actuellement en cours dans le cadre d’un stage a pour objectif de recueillir des données complémentaires au diagnostic régional initié par la Région Bretagne. Un focus particulier est mené sur le quartier de Maurepas, à travers une expérimentation auprès des professionnels de proximité.

Différents outils sont utilisés dans ce cadre :

* Le questionnaire individuel : pour libérer la parole des femmes sur la question des violences dans le cadre d’entretiens individuels ;
* L’outil « Ça me concerne / Ça ne me concerne pas » qui permet d’illustrer des cas pratiques de situations de prostitution ;
* Le jeu du Dixit : pour amorcer un échanger sur la vision, l’image qu’on le peut avoir de la prostitution ;
* Des témoignages de personnes concernées : sous forme de BD ou de podcasts ;
* L’outil du « Violientomètre » : pour échanger et se situer individuellement sur l’échelle de la violence dans le couple et dans la vie en général ;
* Les soirées en non-mixité : pour échanger entres pairs sur la condition des femmes et prendre consciences des oppressions systémiques, Pouvoir raconter son intime, c’est politique.

Ces différents supports sont utilisés avec les acteurs impliqués sur le territoire de Maurepas : GRPAS, Breizh Insertion Sport, CCAS, We Ker, FJT des Gantelles, le Relais, la Direction des sports de la Ville de Rennes. L’idée est que tout le monde se saisissent des outils et de ce sujet afin de mieux repérer et orienter les personnes concernées et aussi de réfléchir collectivement à des accompagnements adaptés.

*Echanges*

Il serait intéressant d’avoir des interventions dans les collèges et lycées avec le questionnement systématique pour venir compléter les ateliers d’éducation à la sexualité. Permettre des échanges individuels est intéressant en complément du groupe.

Les ateliers en non-mixité présentés dans le cadre de l’expérimentation seraient intéressants à mener dans d’autres structures rennaises.

Il serait aussi intéressant de mettre en place des ateliers en non-mixité avec des hommes sur la question des violences qu’ils peuvent aussi subir et de travailler avec eux sur la notion de clients de la prostitution.

* *Création d'un guide ressources*

La question du titre du guide implique de faire un choix sur la délimitation de la problématique que nous souhaitons aborder : violences faites aux femmes – entrée très large, violences conjugales (excluant peut-être la question des mutilations sexuelles et du mariage forcé) sont les deux alternatives évoquées.

Le reste du document devra bien sûr être cohérent avec l’approche qui sera décidée.

Le guide est bien à destination de tout professionnel de proximité et ne peut donc entrer dans trop de détail au risque d’être illisible.

Certains partenaires sont à ajouter au guide : UAIR, services sociaux du CHU. La question de n’indiquer qu’une entrée unique sur chaque thématique est posée. Cela dépend peut-être de la capacité du guichet à accueillir les personnes de manière large. Il faudrait cependant bien faire apparaitre les accueils généralistes / guichet privilégié au début de chaque partie avant de décliner la présentation des structures avec des publics spécifiques.

Une incompréhension existe entre les facteurs de risques et de dangerosité. Ces derniers sont à développer au maximum s’ils sont abordés.

Une attention particulière devra être abordée entre la mise à l’abri, la mise en sécurité ou le relogement, pour éviter les confusions de prise en charge à ce sujet.

Les informations notées au paragraphe 9, 10, 11pourraient faire l’objet d’un développement à part noté sous la notion de kit pratique pour les professionnels. Ajouter en conseil : poser la question systématiquement, quelques phrases-types, ne pas rester seul et en parler à des collègues…

Le guide ne doit pas être une redite des guides déjà existants (par exemple le guide accès aux droits).

* **Les réunions du groupe de travail sur les violences sexuelles et sexistes la nuit, le groupe pour la création d’un guide ressources et les ateliers en non-mixité sur les pratiques prostitutionnelles annoncées lors de la rencontre sont reportées ultérieurement.**